

LE MOT DU MAIRE...

Noël et la Saint Sylvestre derrière nous, une nouvelle année commence. Pour bien démarrer 2022, il va certes falloir une nouvelle dose de vaccin... mais surtout une bonne dose d'optimisme.

Bien sûr la Covid est encore avec nous, bien sûr qu'il va falloir vivre avec en 2022 et même peut-être en 2023. Evidemment, cela plombe un peu l'ambiance générale, les fêtes de fin d'années passées sous le signe des recommandations et des gestes barrières en sont le témoin. Cependant, après la période du "quoi qu'il en coûte", il faut désormais s'adapter, travailler et même penser à faire de nouveaux projets : des projets personnels et des projets communaux.

Concernant la gestion de la commune, le Conseil Municipal tant soudé que motivé instruit tous les dossiers auxquels il est confronté, participe à toutes les réunions auxquelles il est convié, le tout dans le but de faire avancer et développer Sigoyer. Les employés communaux, quant à eux, ont beaucoup travaillé en 2021 et se sont massivement investis dans les tâches de tous les jours pour que Sigoyer soit un village dynamique et agréable pour tous.

L'année 2021 a été rythmée par la réalisation de projets d'envergures : nous avons réalisé la Mai-



son du col et ses aménagements au col des Guérins, le réaménagement des jeux

au stade et la rénovation de la cour de l'école, l'avancement du PLU, l'incroyable développement de notre Boulangerie/Epicerie et bien sûr notre dossier de projet de la maison intergénérationnelle avec sa cantine qui nous prend beaucoup d'énergie, de réflexion et de travail. En parallèle, nous nous mobilisons toujours pour résoudre notre problème avec la convention de la compétence eau et le conflit avec la DGFIP depuis fin 2020.

Si représentants et employés de la commune se sont largement mobilisés, d'autres acteurs nous

ont également aidés à rendre la vie à Sigoyer encore plus belle. L'Agglomération de Gap Tallard Durance a par exemple beaucoup investi sur la commune avec, au Villard un nouveau tri sélectif enterré, l'achat du terrain pour une nouvelle sta-



tion d'épuration au col des Guérins, la sécurisation d'une partie de la falaise de Céûze, la réouverture de la Via Ferrata

dans les deux sens et la signature d'une convention pour la sécurisation et l'aménagement des blocs au Pont des Roses.

L'année 2022 sera également une année où de nombreux projets aboutiront et nous espérons ainsi finaliser le projet de la maison intergénérationnelle, la sécurisation de la place de l'église mais également terminer les aménagements de la Maison du Col, isoler phoniquement la classe maternelle et initier une partie de la sécurisation de l'entrée ouest du village.

Enfin, pour un Maire, l'année 2022 serait une réelle réussite si le village ne comptait plus de chiens errants, si les conducteurs traversaient le village et les hameaux à une vitesse adaptée, si les tris sélectifs restaient propres et si les propriétaires des épaves qui ornent notre belle campagne venaient en mairie pour les faire enlever. La résolution de ces petits problèmes du quotidien dépend beaucoup de nous tous, et je crois en notre capacité à tous, de faire cet effort collectif pour limiter ces difficultés qui "polluent" et rendent désagréable le quotidien de tous nos concitoyens. La vie à Sigoyer est belle, même très belle. La qualité de vie à laquelle nous avons

accès nous est enviée par beaucoup de monde et je souhaite donc que nous ne nous abaissions pas à ces gestes d'incivilité.



Malgré la situation que nous connaissons tous, j'ai beaucoup d'espoir pour cette nouvelle année 2022 : l'espoir

que l'on se retrouve dans des réunions, des fêtes, des inaugurations, l'espoir que l'on puisse se parler et surtout l'espoir que l'on puisse partager des moments agréables et joyeux.

LE MOT DU MAIRE...

Afin de faciliter cela, nous allons aider nos associations pour leur permettre de faire vivre notre village et ainsi que notre tissu associatif ne se délite pas et reste dynamique pour le bien de tous. Evidemment, cet investissement de la part de la commune ne remplacera jamais les bénévoles et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Je crois à l'optimisme et à notre engagement pour que nous retrouvions en 2022 la sérénité et la convivialité dont nous avons tous besoin.

Tous mes vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2022.

Denis Dugelay



Décisions du Conseil Municipal pour le second semestre 2021

JUILLET 2021

- Choix d'un prestataire pour la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'entrée ouest du village.
- Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage publique avec le Syme 05 pour l'enfouissement des lignes hautes tensions au quartier des Parots.
- Acquisition de l'hôtel Muret demande de financement.
- Convention de prestation de service avec le SDIS 05, vérifications techniques des points d'eau incendie.
- Réglementation et autorisation pour la durée temporaire d'installation pour les habitations légères.
- Tarif pour le branchement au réseau d'eau.

OCTOBRE

- Hôtel Muret modification de la délibération et du compromis de vente des clauses suspensives.
- Délibération de validation de la CLECT Assainissement, Commission Locale de l'Evaluation des Charges Transférées à l'agglomération.
- Appel d'offres dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'hôtel Muret.

NOVEMBRE

- Choix du prestataire pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'hôtel Muret.
- Motion de la Fédération Nationale des communes Forestières.
- Tarif des concessions de cimetière pour l'année 2022.
- Mise en place des astreintes pour le déneigement par les employés municipaux.
- Recrutement d'un déneigeur volontaire en renfort des agents municipaux.



Informations Municipales



Recensement militaire :

Le recensement militaire est obligatoire

Depuis janvier 1999, filles et garçons âgés de 16 ans dans l'année sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le mois de leur anniversaire.

L'attestation de recensement remise lors de cette démarche est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (en particulier le permis de conduire).

Pièces à fournir : livret de famille et carte nationale d'identité



Elections présidentielles 2022 :

Les prochaines élections présidentielles auront lieu pour le 1^{er} tour, le **10 avril 2022** et pour le second tour le **24 avril 2022**.

Entre le 1^{er} janvier et le 4 mars 2022, date limite d'inscription sur les listes électorales pour l'élection présidentielle, les jeunes venant se faire recenser devront effectuer une inscription volontaire sur les listes électorales s'ils peuvent et souhaitent voter. Afin de favoriser la participation électorale du plus grand nombre, les jeunes qui auront atteint 18 ans lors du scrutin, devront s'inscrire sur les listes électorales, aucune inscription d'office ne sera effectuée.

Pour ce faire, il convient d'utiliser le formulaire cerfa ou la télé-procédure d'inscription sur les listes électorales accessible au lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.

Pour toute inscription en mairie sur la liste électorale, merci de vous munir de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Rappel Déneigement ...

L'obligation d'entretien incombant à la commune s'exerce sur l'ensemble des voies communales ouvertes à la circulation publique, partie intégrante du domaine public ou du domaine privé, y compris les chemins ruraux non classés en voies communales. En revanche, aucune obligation légale ne contraint le maire à intervenir sur les chemins privés.

Sur une voie (même publique) desservant une propriété, ne permettant pas, en l'absence d'aire de manœuvre de retournement pour le chasse-neige de la commune, l'utilisation de ce type de matériel, le maire peut, compte tenu des caractéristiques du chemin et quel que soit son statut juridique, décider de ne pas en faire assurer le déneigement.

De même le stationnement en bordure de voie rurale ou communale pouvant gêner le passage d'engins, est interdit, la responsabilité de la commune ne pourra être engagée en cas d'accrochage par les engins de déneigement, de véhicules stationnés sur l'emprise des voies publiques.

En cas de chute de neige ou de gelée, **les propriétaires ou les locataires sont tenus de déneiger devant leur habitation, sur les trottoirs ou les banquettes jusqu'au caniveau**, en dégageant au maximum.

Merci de veiller à ces instructions lors des prochaines chutes de neige

Suite au désengagement de M. Francis Paul, la Commune a recruté un nouveau déneigeur M. Patrick Para.



Gestion communale du réseau d'eau potable

2021, l'an 01 de la nouvelle gestion communale du réseau d'eau potable.

Bilan de l'année, la paralysie totale !



Bien évidemment nous avons fait fonctionner le réseau et chacun a pu consommer de l'eau mais :

- en terme de travaux rien,
- rien non plus en ce qui concerne le solde de nos arriérés d'investissement auprès de 2 entreprises,
- zéro demande de subvention pour créer l'unité de traitement d'Au-delà du Pont non plus.

En effet le conflit qui nous oppose à l'Etat n'est toujours pas soldé et nous ne pouvons donc pas investir puisqu'il conteste les termes de la convention de délégation que nous avons signée avec la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance.

Parce que nous sommes cependant de bons sujets, une loi oblige à l'individualisation des factures d'eau. Cela veut notamment dire que les locataires d'une habitation doivent pouvoir être facturés de leur consommation d'eau. Aujourd'hui, par souci de simplification, nous facturons les propriétaires qui changent moins souvent que les locataires. Ceux qui (locataires d'appartements non meublés ou propriétaires) souhaiteraient que notre pratique évolue dans le sens de la loi, peuvent nous le demander, nous accèderons volontiers à leur requête. La fermeture et la réouverture du compteur au moment d'un changement de locataire seront néanmoins facturées au propriétaire de même que les soldes de consommation impayés par un locataire sortant.

Matthieu Allain-Launay Maire Adjoint



Avis d'enquête publique

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) réalise une importante enquête statistique en 2022, sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Celle-ci permettra de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités etc...).

En ces temps de crise sanitaire, elle permettra également de connaître l'état de notre économie et de pouvoir établir des comparaisons avec nos voisins européens.

L'enquête aura lieu sur un échantillon de logements tirés au sort. Certains se situent dans notre commune. Les habitants seront interrogés par un enquêteur ou une enquêtrice de l'INSEE, muni(e) d'une carte officielle. Ceux-ci seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur qui se présentera à leur domicile pour une première interrogation. Les suivantes se feront par téléphone ou par internet. Cette enquête portera sur six trimestres.

La participation de tous, quelle que soit votre situation, est fondamentale et obligatoire. Les réponses fournies resteront confidentielles comme le stipule la loi.

Merci de réserver aux enquêteurs le meilleur accueil possible en respectant les mesures sanitaires en vigueur.

Denis Dugelay Maire



Institut national de la statistique
et des études économiques

Mesurer pour comprendre

Procédure : l'enquêteur (trice) de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés entre le 3 janvier et le 23 avril 2022. Il(elle) sera muni(e) d'une carte officielle d'accréditation.

Compte-tenu de la crise sanitaire, les enquêteurs(trices) respecteront des consignes sanitaires strictes. Afin de vous protéger et de se protéger, le port du masque sera obligatoire pour les 2 parties. Lavage des mains de l'enquêteur à l'entrée du domicile et à sa sortie. Respect de la distanciation sociale pendant l'entretien.

Des informations relatives à l'enquête, à son calendrier et à sa durée sont disponibles sur le site internet de l'INSEE à l'adresse suivante : <https://particuliers.stat-publique.fr/eec>.

Évènementiel : Une nouvelle Centenaire à Sigoyer

Le 15 octobre 2021, à 13h30, Denis Dugelay Maire, Monique Para-Aubert 1^{ère} Maire Adjointe et Jocelyne Bouché Conseillère Municipale se sont rendus au quartier Saint-Laurent pour fêter les 100 ans de Madame Marthe Borel.

Entourée des membres de sa famille, de ses soignants, aides-soignants et de la Municipalité, Marthe a soufflé ses 100 bougies dans la joie. Quelque peu émue par l'évènement, notre centenaire a partagé avec tous ses convives, les toasts, macarons et gâteaux ainsi qu'une coupe de champagne sous les ovations et applaudissements de toute l'assemblée.

Un superbe "Panier/Coffret Garni", préparé par notre pâtissière Patricia Marchis, lui a été offert de la part de la commune de Sigoyer. Une belle orchidée lui a été remise de la part de l'Association "Amitiés et Loisirs" qui œuvre pour nos anciens.

Bon anniversaire Marthe !...



Commission Sociale

La Commission Sociale sous la responsabilité de Monique Para-Aubert 1^{ère} Maire adjointe rend visite à nos anciens les plus âgés. Nous prenons de leurs nouvelles et partageons un moment avec chacun d'entre eux afin de maintenir le lien social avec notre communauté.

Les visites ont lieu en fonction des besoins ponctuels et des situations personnelles environ 2 fois par an.

La Commission Sociale, soutenue par le Maire et le Conseil Municipal, offre dorénavant à nos aînés de plus de 80 ans un petit colis pour les fêtes de Noël.

Ceux-ci sont confectionnés par les responsables de ladite Commission, Monique, Jocelyne et Michelle.

Un petit assortiment de douceurs gourmandes et de produits du terroir compose ce panier. (Terrine des Hautes-Alpes - confiture de mûres et myrtilles - gâteau de Noël - chocolat - 1 bouteille de vin des Hautes-Alpes).

La distribution s'est faite la semaine précédant Noël.

Monique Para-Aubert 1^{ère} Maire-Adjointe
Jocelyne Bouché Conseillère Municipale

Merci à Jade pour l'aide apportée à la confection des colis pour nos anciens



Commission Scolaire

La rentrée scolaire 2021/2022 s'est déroulée dans de bonnes conditions malgré les mesures toujours en place concernant la COVID19. La Mairie et l'École ont maintenu et continuent à maintenir les protocoles stricts en accord avec les mesures du Gouvernement et l'Éducation Nationale.



L'effectif est de 58 élèves : 21 en maternelle, 37 en primaire. Un grand nettoyage et une désinfection de l'école et de la cantine ont été faits pendant les vacances d'été par nos employées communales. Comme

chaque année, une société a été embauchée pour nettoyer les sols et les vitres de l'école ainsi que la Mairie et la bibliothèque.

Les enfants ont trouvé, en septembre, une "nouvelle" cour de récréation, peinte par traçage au sol, réalisé selon le dessin créé par les enfants de l'école. Un grand merci à Guy et Grégory. Merci également au Maire, Denis Dugelay, qui a fabriqué un banc autour de l'arbre dans la cour, qui fait le bonheur des enfants pendant la récré.



Cantine : L'effectif de notre cantine scolaire continue d'être de plus en plus important. Plus de 40 enfants prennent leur repas journalier. La Mairie a maintenu le système des deux services afin de trouver un équilibre pour les enfants entre petits et grands et en respectant les consignes sanitaires. Depuis décembre, nous avons embauché Virginie Queyrel pour encadrer les repas et assurer le ménage de la cantine tous les midis, le

mardi soir pour faciliter la surveillance des enfants et participer au ménage de l'école.

N'oubliez pas de venir chercher vos tickets de cantine et garderie à l'avance.

Le repas de Noël a eu lieu le jeudi 16 décembre à la salle des 2 Céüze mais contrairement aux années précédentes, les 2 services ont été maintenus. Le personnel communal a été partagé pour pouvoir encadrer les deux services.



Tout le monde s'est bien régalé et a bien apprécié les festivités, un peu différentes encore cette année.

Après ce repas, les enfants ont pu saluer le Père Noël présent dans la cour de l'École ! Un joyeux moment pour nos enfants et que de bons souvenirs pour les petits et grands !



Qu'il nous soit permis de remercier toutes les personnes qui ont contribué à ces bons moments avec les enfants ainsi que les bénévoles qui ont participé aux décorations du village. Nous espérons que l'année prochaine, vous serez encore plus nombreux.

Joyeux Noël à tous !

*Pour la Commission Scolaire
Michelle Bolger Conseillère Municipale*

Vivre ensemble

Pouvons-nous espérer un jour que les sites de “tri sélectif” soient respectés et tenus propres ?

Des dépôts sauvages d'ordures ménagères, de cartons et de produits à trier, sont créés aux abords des lieux de collecte par un ou plusieurs citoyens malveillants.

Ceux-ci, Sigoyards ou non, agissent avec peu de discernement et de respect environnemental. Nos lieux de collecte sont trop souvent souillés.

Concernant le tri, des sacs sont régulièrement entreposés auprès des bacs de tri. Ils sont éventrés régulièrement par des chiens ou des renards. Ceci n'est plus tolérable, les objets triés doivent être déposés dans le container.

Au Villard, un espace neuf, avec des containers enterrés, est régulièrement encombré de cartons, d'encombrants qui doivent impérativement être déposés à la déchetterie des Piles à Tallard.

Au dépôt de Picenton, c'est régulièrement que nos employés communaux sont obligés de venir nettoyer ces lieux alors qu'ils devraient être libérés de cette contrainte.

Nous rappelons régulièrement que la déchetterie des Piles à Tallard accueille gratuitement et tous les jours les encombrants que vous ne pouvez pas déposer dans les containers de tri.

Pour les gros encombrants, elle assure un ramassage le **dernier mercredi de chaque mois**. Il suffit d'appeler huit jours avant au 04 92 54 27 29.

Pour mettre fin à ces incivilités récurrentes, aux prochains dépôts sauvages, la Mairie fera intervenir la gendarmerie pour constater le délit et verbaliser les auteurs.



HONTE à ceux qui nous font vivre cela !

Équipements de neige obligatoires

Toutes les Communes des Hautes-Alpes sont concernées par les équipements spéciaux obligatoires.

Les pneus neige ou 4 saisons, chaînes ou chaussettes sont désormais obligatoires pour les véhicules circulant dans notre département, du 1^{er} novembre 2021 au 31 mars 2022.

Le décret ministériel issu de la Loi Montagne, signé le 28 septembre 2021, vise toutes les communes des Hautes-Alpes sans exception.

“Cette décision s’est révélée la plus logique” a déclaré la Directrice du cabinet de la Préfète.

Nous espérons que cela va résoudre ou réduire pas mal de pagaille sur notre territoire.

Suite à l’obligation, à partir de cet hiver, de posséder les équipements de neige, le Conseil Municipal a décidé que le déneigement des voies ne sera pas automatique en dessous de 10 cm d’épaisseur de neige, suivant les secteurs, comme dans la majorité des communes qui nous environnent. Toutefois, les chemins concernant les aînés, qui ont besoin de passage régulier pour des médecins ou des personnels soignants et les secours, seront déneigés en priorité.



Une maison “France services” dans notre Canton

Installée à **La Saulce**, l’accueil se fera dans cette Mairie et les entretiens avec les différents demandeurs auront lieu dans un local jouxtant la Poste actuelle. Le réseau “**France Services**” vise à permettre à chaque citoyen d’accéder aux services publics et d’être accompagné dans les démarches du quotidien en matière d’emploi, santé, famille, retraite, impôts.

Pourront y être accomplies les formalités relevant du **Ministère de l’Intérieur** (papiers d’identité, permis de conduire, carte grise), celles relevant des **Finances publiques** (déclaration de revenus, prélèvement à la source). Les formalités relevant de la **Justice** (accompagnement dans l’accès au droit), mais aussi de l’assurance maladie, de l’assurance retraite, des allocations

familiales, de Pôle emploi, de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) seront également accompagnées dans cet établissement.

La Maison “**France Services**” aura comme principal objectif de **simplifier et faciliter les démarches administratives**, surtout pour les personnes qui connaissent des difficultés **d’accès au numérique**.

Annoncé par le Président de la République en avril 2019, ce programme est mis en œuvre par l’Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Cette agence est placée sous l’égide du “**Ministère de la Cohésion des Territoires et des relations avec les Collectivités Territoriales**”.

Sigoyer "Commune Touristique" de France

Le 18 novembre 2021, par arrêté préfectoral n° 05-2021-11-18-00005 pour une durée de 5 ans, Sigoyer a obtenu le label "**Commune Touristique**".

La loi 2006-47 du 14 avril 2006, précise : *"les communes qui mettent en œuvre une politique du tourisme et qui offre des capacités d'hébergement pour l'accueil d'une population non résidente, peuvent être dénommées Commune Touristique"*.

Sigoyer est donc rattaché à l'Office de Tourisme de GapTallard Durance classé compétent sur le territoire.

En dehors du Logo sur les panneaux aux entrées du village, somme toute anecdotique, cette labellisation va permettre une communication accrue sur le potentiel touristique de notre village.

Nous allons ainsi pouvoir informer sur les atouts touristiques et les services que notre Commune peut offrir aux visiteurs.

C'est donc une aide supplémentaire qui pourrait permettre :

- Le développement de nos commerces.
- De répertorier toutes les structures d'hébergement de notre localité.
- De communiquer sur toutes les possibilités d'activités de loisirs, de sport, etc.

Nous invitons tous les hébergeurs, loueurs de gîtes, responsables de camping, de chambres d'hôtes, "Airbnb", à nous rejoindre pour que nous élaborions ensemble un guide d'information sous forme de brochure pour nos visiteurs.

Monique Para-Aubert 1^{ère} Maire-Adjointe
Brigitte Devaux Conseillère Municipale



La Maison de Céüze - Les Guérins - Sigoyer

Ouverte le 18 juin dernier, grâce à la ténacité de la municipalité et l'aide sans faille de nos ouvriers communaux, elle a fonctionné tous les jours (week-end compris) de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 jusqu'au 12 septembre.

Pendant les horaires d'ouverture, Lison et Ugo, embauchés pour l'été par la municipalité se sont succédés à l'accueil, vrais "couteaux-suisses" aux tâches multiples :

- Accueil et renseignements aux grimpeurs, randonneurs, touristes, sigoyards... avec un sourire et une gentillesse que beaucoup de visiteurs ont tenu à noter dans le livre d'or.
- Gestion des emplacements de stationnements nocturnes et des douches.
- Installation des slacklines et explication de fonctionnement du mur d'escalade.
- Gestion des activités proposées au public (gym, yoga, balade en calèche, animation chauve-souris...).
- Accueil et installation de 2 commerçants itinérants : le dimanche du matériel d'escalade, le lundi des crêpes.
- Vente de tee-shirts, brochures, topos, cafés, sodas, glaces...
- Ménage et ramassage des poubelles.

Et cela a fonctionné puisque cet été, on a encaissé 1690 taxes de séjour qui correspondent au nombre de nuitées sur nos emplacements

payants de stationnement nocturne pour la période estivale.

Nous n'avons pas de chiffres précis pour la fréquentation des visiteurs pendant la journée, mais tous ceux d'entre vous qui sont venus au col ont pu constater le succès de cette nouvelle maison.



Nous espérons pour la saison prochaine faire installer des compteurs par la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance afin d'affiner notre fonctionnement.

Une fois la maison fermée, à l'automne, les travaux de terrassement ont repris pour améliorer le stationnement et préparer le merlon afin de pouvoir réaliser au printemps le pumtrack (piste de bosses pour les vélos).

Nous avons fait aussi revenir des entreprises pour reprendre quelques malfaçons (dans la douche notamment).

Et pour finir l'année en beauté, les conseillers municipaux avaient décidé de se succéder (neige ou pas neige) à l'accueil du 27 décembre au 2 janvier pour accueillir touristes et locaux en quête de renseignements,

d'un petit café, chocolat chaud ou ayant envie de s'essayer au mur d'escalade.

Ce qui fut fait à la satisfaction de tous.



Brigitte Devaux Conseillère Municipale

Maison partagée à l'Hôtel Muret ; où en sommes-nous ?

Ce ne doit plus être une surprise pour vous, la commune s'est lancée dans l'acquisition de l'hôtel Muret pour le transformer en habitat partagé pour personnes âgées autonomes (une douzaine de résidents) et accueillir divers services à la population.

Les 1ères démarches de Prémices auprès de la région nous ont permis de candidater avant le 17 décembre à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) de l'habitat inclusif dans le cadre du dispositif "Petites villes de demain". Ce dispositif est porté par l'Agence Nationale de la Cohésion



Fin novembre, le maire, Denis DUGELAY, a signé le compromis de vente avec une échéance de 6 mois (sous condition suspensive de validation du projet par la Préfecture et de l'obtention de 30 % de subventions).

Puis nous avons immédiatement passé un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) avec le bureau d'études (BE) **Prémices** pour élaborer l'étude de faisabilité fonctionnelle et économique du projet. Ce bureau d'études est piloté par Mme Karine BUNEL, programiste de métier qui s'est adjoint une équipe multidisciplinaire, la **Maralpine** (architecte HMONP), le bureau **Essor** (Economiste de la construction) et le **CIUS**, Centre d'innovation et d'usages de santé en charge du projet de vie des résidents.

des Territoires (ANCT) et nous permettrait d'obtenir des subventions de l'Etat, de la région, du département et le financement du salaire d'un(e) animatrice.

Dans cet objectif **d'Habitat Partagé/Inclusif**, un premier atelier a été organisé par le CIUS le 14 décembre 2021 à la salle des fêtes pour réfléchir au projet de vie sociale et partagée de la structure. Vous étiez une quarantaine de participants actifs que nous remercions vivement.

Cet atelier a permis d'explorer les idées de chacun et d'exprimer les besoins qui favoriseraient le vivre ensemble (comment rompre l'isolement ?), le développement de la vie collective (quelles animations ?) et l'insertion

COMMUNIQUER...

des habitants dans la vie de la commune (créer du lien social).

Un retour de cet atelier nous sera remis par le CIUS d'ici la fin janvier 2022.

Nous pouvons déjà vous annoncer les grands principes de fonctionnement de la structure :

Un lieu de vie confortable et sécurisé

- Aménagement de la structure physique et social (escalier à revoir, ascenseur...);
- Création de logements indépendant allant du studio au T2 et une unité de vie pouvant accueillir 4 personnes (chacun ses sanitaires/douches et une kitchenette commune).

Un lieu adapté et fonctionnel à la personne vieillissante.

- Des parties communes centrales faciles d'accès en interne et en externe ;
- Des parties privatives protégées.

Un lieu ouvert sur l'extérieur, convivial et intergénérationnel

- Mixité sociale et lien social sont au cœur du projet et seront promus par des activités et des animations régulières. Apparenté à un tiers-lieu, il serait un lieu de rencontre et d'échanges entre les résidents, les autres villageois, les enfants et une éventuelle clientèle.



La structure pourrait accueillir :

Au rez-de-chaussée, le service de restauration scolaire adapté à la préparation des repas, l'accueil de personnes extérieures dans la petite salle donnant accès à la verrière, une salle de restauration privative dédiée aux résidents à côté du salon-bibliothèque, le coin accueil pour l'animatrice-responsable de la structure et un coin Wi-Fi, visioconférence, la petite salle de restauration et le bar pour le midi (pourquoi pas en auto-gestion) une chambre réservée à une personne à mobilité réduite (PMR) et un petit appartement.

A l'étage, les appartements et l'unité de vie en colocation avec une cuisine partagée. Les quatre appartements déjà équipés et mis en location qui

pourront avoir accès aux équipements de la structure.

Sous les combles, éventuellement des chambres d'amis, si le montant des travaux nous le permet.

Au Sous-sol, un point d'accueil santé avec hall d'attente, une maison des assistantes maternelles (MAM), l'accès à la piscine pour les scolaires et les Sigoyards (apprentissage de la nage, cours d'acqua-gym, accès au hammam et au sauna...) une petite salle de sport équipée de vélos, un local de bricolage, un coin laverie, et l'accès au jardin de détente qui comprendra un coin "jardin partagé" et un coin pour les enfants de la MAM.

COMMUNIQUER...

Ce projet n'est évidemment possible qu'avec un gros financement tant sur l'investissement que sur le fonctionnement. Des démarches ont déjà été faites et l'étude de faisabilité, en cours de finalisation, fait ressortir plusieurs pistes de financements possibles.

Des dotations

La préfète nous a déjà assuré une première dotation de l'État sur la **DETR** de 2022 ;

L'agence nationale de la cohésion des territoires (**ANCT**) financerait l'habitat inclusif, si nous sommes retenus ;

La Région, par le biais du **FRAT** (à condition d'avoir certains logements conventionnés) ;

Le Département pour un projet très novateur pour les Hautes-Alpes.

La caisse de retraite (**CARSAT**) serait également participante.

Des Prêts sur l'investissement et le fonctionnement

La **CARSAT** pour prêt à taux zéro sur 10 ou 20 ans de 15 à 50 % du montant de l'opération ;

La Caisse des dépôts et consignations (**CDC**) peut compléter l'emprunt sur du très long terme (50 ans) ;

La caisse nationale pour la solidarité et l'autonomie (**CNSA**) avec le tout nouveau "**fond d'appui aux territoires innovants pour les seniors**" qui a vu le jour le 7 décembre 2021 ;
Le département (**CD**) pour le fonctionnement.

Mais aussi des aides de divers organismes

La **MSA** et la **CAF** pour la MAM ;

L'**ADMR** pour l'aménagement des locaux aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Et enfin, la recherche de mécènes auprès de **fondations** telles qu'EDF - SANOFI - Les Petits Frères des Pauvres...

Nous espérons vraiment pouvoir mener à bien ce beau projet qui tient à cœur à toute l'équipe municipale.

Nous vous invitons à regarder régulièrement le site internet de la commune à l'adresse suivante :

<http://s582979323.onlinehome.fr/mairie/>

Sophie Deschamps Conseillère Municipale



Salle des 2 Céüze...

Nous rappelons que la salle des 2 Céüze est très souvent occupée par les associations ainsi que pour des réunions publiques ou privées.

Concernant les associations, la salle est mise gracieusement à leur disposition à condition d'avoir réservé à l'avance, auprès des services de la Mairie, la date, le jour et l'heure de l'occupation.

Celles-ci s'engagent à rendre les matériels utilisés mis à leur disposition (chaises, tables, cuisine etc...) nettoyés et rangés. La salle, quant à elle, doit être balayée avant son lavage.

Concernant les locations privées, la Mairie informe par écrit les modalités à effectuer avant de rendre les clefs.

Durant la période hivernale de Novembre à Mars, les personnes responsables des associations ne doivent en **aucun cas** couper le chauffage de la salle. Il y a 3 positions pour la commande de chauffage. Lorsque les personnes quittent les lieux, la commande doit être sur **"Base"** comme il est stipulé sur la porte des commandes électriques.

Lorsque la Salle est occupée pour plusieurs heures et en cas de grand froid, la commande peut être alors mise sur **"Plafond"**. Cela permet un apport de chauffage plus conséquent. Mais elle doit être remise sur **"Base"** lorsque la salle est libérée. Ne jamais remettre la commande sur **"Arrêt"** durant tout l'hiver.

Ces recommandations sont très importantes pour éviter des surprises désagréables en cas de coupure du chauffage (froid dans la pièce pour les suivants ou plus grave gel des canalisations).

Ces recommandations vous sont faites, car par **2 fois depuis le début de l'hiver** cet incident a eu lieu !...

Merci de bien respecter ces consignes.



Commémoration de la Cérémonie du 11 novembre 2021

C'est devant une présence nombreuse de Sigoyards et Sigoyardes, que Denis Dugelay Maire de Sigoyer - entouré de son Conseil Municipal, du Maire de Fouillouse M. Serge Ayache, d'une délégation de Chasseurs Alpains du 4^{ème} régiment de Gap, d'un détachement de la caserne des Sapeurs-Pompiers de Gandières - nous a lu une déclaration de Mme Geneviève Darrieussecq Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées.

C'est ensuite M. Auguste Borel, Président de l'Association des Anciens Combattants qui s'est adressé aux Sigoyards au nom de la FNACA.

Après l'hommage rendu A nos "Morts pour la France", - en citant chacun d'eux, sans oublier les soldats morts en Afghanistan et dernièrement au Mali dans l'opération "Barkhane" - et le dépôt

de gerbes au pied du Monument, le Maire de Sigoyer a prononcé un discours basé sur la paix et l'entente des peuples.



M. Yves Rambaud, toujours fidèle, a marqué la cérémonie par son interprétation de la Marseillaise et de l'Hymne Européen.

L'ensemble des présents était ensuite convié au pot de l'amitié offert par l'Association des Anciens Combattants de Sigoyer. Une belle matinée et un bon moment de convivialité pour notre village.



Et si nous reparlions des chiens errants...

De trop nombreux chiens errent encore librement dans le village, place de l'Église, près de la Mairie, aux abords de l'École, sur le stade. Mais aussi parfois ils pénètrent chez les particuliers, à l'intérieur des propriétés privées, dans différents quartiers de Sigoyer.

Nous rappelons aux propriétaires de ces animaux errants, qu'un **chien** est réputé en **état de divagation** lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de ses maîtres. L'animal doit se trouver à portée de voix de son propriétaire ou de tout instrument sonore permettant son rappel. La loi stipule que le chien ne doit pas être éloigné de plus de **100 mètres** de son responsable.

Pour les **chats**, la différence est notable puisque celui-ci est en **état de divagation** lorsqu'il se trouve à plus de **1 000 mètres (1 km)** de son propriétaire et qu'il n'est pas sous la surveillance de celui-ci. Lorsqu'un animal est en état de divagation, il peut être placé en fourrière.



La loi n° 99-5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux stipule :

(Extrait) :

- Les mesures de police spéciale à l'égard des chiens et des chats :

Aux termes de l'article L. 211-22 du Code rural : *"Les Maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés. Ils prescrivent que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune devront être conduits à la fourrière".*

Nous comptons sur le sens de responsabilité des propriétaires pour éviter de mettre en œuvre des mesures coercitives sous forme de contraventions pouvant aller de 38 € à 150 € selon l'importance des troubles engendrés.

LE COIN DES ASSOCIATIONS...

"Cou Double"

Les activités ont enfin repris depuis septembre. Une cinquantaine de Sigoyards adultes et enfants y participent dans la bonne humeur, et dans le respect des conditions sanitaires en vigueur.

ACTIVITES	ANIMATRICES	JOURS/HEURES	LIEUX	ADHESION COU DOUBLE	LICENCE UFOLEP	COUT ACTIVITE
Gym Tonic	Isabelle TRAUTMANN	Mardi 18h30/19h45	Salle des Deux Céüze	6,00 €	20,40 €	60,00 €
Yoga enfant 7/12 ans	Cindy LOSTYS	Mercredi 14h30/15h30	Salle des Deux Céüze	6,00 €	/	Cours d'essai = 5€ 4 cours 55€/45€* 10 cours 90€/70€* 2ème trimestre = 81€/63€* 3ème trimestre = 81€/63€* * pour les enfants de Sigoyer
Yoga enfants 4/6 ans	Cindy LOSTYS	Mercredi 16h/17h	Salle des Deux Céüze	6,00 €	/	idem
Hata yoga adultes	Cindy LOSTYS	Mercredi 18h30/19h30	Salle des Deux Céüze	6,00 €	/	Cours d'essai = 5€ 4 cours 55€ 10 cours 90€ 2ème trimestre = 84€ 3ème trimestre = 84€
Pilates	Saran KABA	Judi 9h/10h	Salle des Deux Céüze	6,00 €	20,40 €	60,00 €
Gym douce énergétique	Eléonore RAGINEL	Judi 18h30/19h30	Salle des Deux Céüze	6,00 €	20,40 €	60,00 €

Dessin : Nicole KALAZIC étant en désaccord avec le passe-sanitaire, ne souhaite pas assurer ses cours dans le cadre de l'association Cou Double.

D'autres activités pourraient être proposées sous forme d'ateliers ou de stages, pendant les vacances scolaires ou le weekend (clown, théâtre, danse, jeux de société...). L'association est ouverte à toute proposition culturelle ou sportive, sous réserve que quelqu'un d'autre que ceux qui œuvrent déjà prennent l'activité en charge, c'est-à-dire : contacte les intervenants, diffuse l'information, organise l'activité. Nous attendons les bonnes volontés, étant bien entendu que nous serons là pour vous épauler et aussi participer financièrement à l'activité.

Au plaisir de vous retrouver dans une de ces activités.

L'équipe Cou Double vous souhaite une bonne et heureuse année



Gym tonique



Gym douce



Pilates



Yoga Enfants

LE COIN DES ASSOCIATIONS...

Les Quatre sans Cou

La petite bête COVID est toujours là... mais la culture résiste.

Ainsi donc, le 28 août, un public nombreux a pu profiter, sur le stade et sous le soleil, d'un après-midi riche en émotions artistiques : tout d'abord une interprétation magistrale des **Misérables**, de la compagnie **"l'Accord des On"**, puis un spectacle acrobatique avec **"les jetés d'humains"** pour terminer en musique avec le trio de **"la Tournée des refuges"**.

Le 2 octobre, les **"Bretons de l'Est"** en pull marin mais venant de la Drôme, ont fait résonner les murs de la salle des 2 Céuze de sonorités venues des Balkans, arrangées à leur sauce personnelle.

Le 13 novembre changement de registre avec la Compagnie de théâtre **"dernière minute"** qui nous a joué **"Faim de vie"** (on pouvait dire aussi fin de vie) sujet grave et combien d'actualité aujourd'hui !

Et nous avons terminé l'année le dimanche 12 décembre par un brunch classique c'est à dire les classiques du brunch (saucisses, lard, rognons, œufs, brioches, pudding...) savourés en écoutant des œuvres de musique classique (**Bach, Beethoven, Schubert...**) interprétées en live au piano et à la flûte.

Et en 2022, nous comptons bien poursuivre sur cette belle dynamique ; nous avons d'ores et déjà prévu :

Le 15 janvier, en s'inspirant des veillées d'antan, une soirée **racontis et patatas**.

Le 5 février, un **bal folk** pour dégourdir vos gambettes.

Le 5 mars une soirée **cinéma burlesque muet** mais en musique.

...Et en avril, en mai, en juin encore du théâtre, de la musique... à découvrir en famille ou entre amis.

Belles fêtes à toutes et tous



LE COIN DES ASSOCIATIONS...

Ciné Vadrouille Sigoyer

Depuis la dernière parution du Bulletin d'information en juillet 2021, les projections ont repris un cours normal à partir d'octobre.

Avant cela et pour redémarrer la saison, un petit **festival d'automne** s'est déroulé à Aubessagne sur 3 journées. Vendredi 24, Samedi 25 et Dimanche 26 septembre, 6 films ont pu être présentés au public. **276 entrées** furent réalisées. Un vif succès dû à l'attente de nos cinéphiles.



A Sigoyer, reprise donc en octobre avec le film **Gagarine**. Notre public également s'impatientait d'une reprise de nos projections. Malgré le contexte sanitaire toujours imposé, plus de **30 personnes fidèles** étaient présentes. Soulagement pour l'équipe de Sigoyer, anxieuse, après ces longs moments sans activité.

En novembre Kad Merad nous a régallés dans le film **"Un triomphe"**.

Le 17 décembre une collaboration, entre la Commune, Ciné Vadrouille et le Foyer d'animations de Sigoyer, a permis d'organiser le **Noël des enfants de Sigoyer**.

Une journée sans interruption pour notre équipe. Fin de matinée, récupération du matériel à Manse. Début d'après-midi, mise en place de la première projection du film **"Pat Patrouille"** à 16h30 pour les enfants de maternelle. Hélas un problème de connexion a empêché la projection. Les petits ont néanmoins bien profité du goûter.

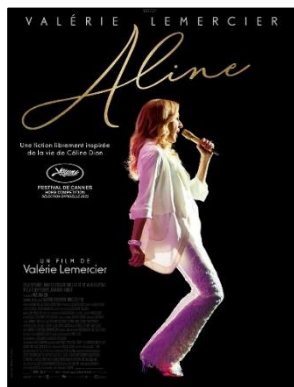
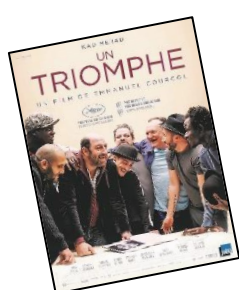
Le Foyer d'Animations, pendant la projection pour les tous petits, préparait le goûter salé-sucré. Ensuite accueil des enfants de primaire pour un goûter commun avec les maternelles. Puis projection du Film Le **"Trésor du Petit Nicolas"** aux alentours de 18h00.

Nettoyage de la salle et rangement du goûter, afin d'accueillir à 20h30 le public de la séance du soir pour la projection du Film **"Le Sommet des Dieux"** Un très beau film d'animation pour tout public, sur l'ascension au Népal par des alpinistes audacieux.

Une très belle journée couronnée de succès pour tous les organisateurs.

Belles fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Pour l'équipe "cinéma" Bernard Bouché



Le vendredi 21 janvier ne manquez pas les 2 heures de projection du merveilleux film de Valérie Lemercier **"ALINE"**

Amitiés et Loisirs

L'Association "Amitiés et Loisirs" a ouvert ses portes tous les jeudis de juillet et d'août afin de permettre à une dizaine de nos anciens de profiter des activités hebdomadaires du Club.

Le 29 juillet, nous avons fêté l'anniversaire du Président. Gâteaux et boissons étaient proposés au moment du goûter !... Bon anniversaire Jean-Paul.

Du 9 au 16 septembre, les rendez-vous du jeudi n'ont pu avoir lieu pour des raisons de santé du Président qui n'a pas trouvé de remplaçant.

Le 3 octobre, l'association a organisé comme tous les ans, le repas d'anniversaire de nos aînés à l'hôtel restaurant Muret. Solange Rambaud et Henri Faure ont soufflé leurs 90 bougies, tandis que Annie Clair et Pascal Patassia fêtaient leur 80 printemps. Un coffret de 3 bonnes bouteilles a été offert aux messieurs.

Une belle composition florale a été remise aux dames. Les 40 personnes présentes ont partagé un bon repas et passé un agréable moment con-



vivial et chaleureux. Claude Paul avait cuisiné à cette occasion, une délicieuse blanquette de chamois avec ses petits légumes. Le gibier avait été offert par nos chasseurs Jean-François Teyssière et Nicolas Para. Merci à eux de nous avoir fait profiter du fruit de leur activité.

Le 18 novembre, Amitiés et Loisirs a fêté les 93 ans de sa Vice-Présidente Mme Henriette

Signoret. Chocolats, gâteaux et Clairette de Die étaient de la fête.

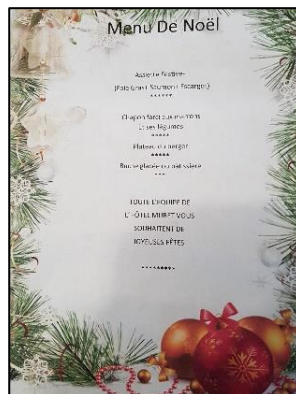
Le 12 décembre, l'équipe du restaurant Muret nous permettait, une dernière fois de nous réunir dans leur établissement pour nous servir le re-



pas de Noël. L'hôtel-restaurant Muret devrait prochainement être vendu à la Commune pour y créer une maison partagée intergénérationnelle.

En présence de Denis Dugelay Maire de Sigoyer, quarante de nos anciens avaient ré-

pondu à l'appel pour ce repas qui nous l'espérons, ne sera pas le dernier même s'il ne se déroulera plus à Sigoyer.



Le 16 décembre, le Président nous a proposé un goûter exceptionnel avant Noël. C'est notre pâtissière,

Patricia Marchis, qui nous a préparé pour l'occasion de savoureux gâteaux.

Pour terminer cette année, l'association Amitiés et Loisirs convoquera son Assemblée Générale le **27 janvier 2022**, à la salle des 2 Céûze à **14h00**. Nous partagerons à cette occasion le gâteau des Rois.

Le renouvellement des cartes d'adhésion aura lieu à l'issue de cette réunion à la seule condition que le Bureau de l'Association puisse être renouvelé.

LE COIN DES ASSOCIATIONS...

L'Association "Amitiés et Loisirs" fait un appel solennel à toutes les bonnes volontés pour reprendre les rôles. Celle-ci accueillera les nouvelles et nouveaux bénévoles à bras ouverts.

Il nous manque une secrétaire depuis maintenant 3 années. Le Président actuel Jean-Paul Favier ne renouvellera pas son mandat pour des raisons de santé. Un(e) nouveau(elle) trésorier(ère) serait le ou la bienvenue.



Dans le cas contraire, sans renouvellement du Bureau, notre Association sera dissoute.

Pensons à nos anciens pour lesquels il n'est pas envisageable de se retrouver sans lien social. Nous devons avoir à l'esprit que le vivre ensemble à Sigoyer passe par nos Associations.

Bonnes fêtes à toutes et tous

Jean-Paul Favier

Chorale "Les Manque pas d'Air"

Reprise sur les chapeaux de roue pour notre chorale. Dès septembre, notre chœur a repris ses répétitions un mardi sur deux de 20h00 à 22h00.

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 12 octobre 2021. Notre Bureau reste inchangé.

Des nouveaux inscrits cette année et malgré quatre abandons, notre chorale s'est étoffée et compte aujourd'hui 28 membres.

Un protocole est mis en place pour l'accueil des participants, nous comptons sur la capacité de chacun à respecter les consignes sanitaires pour que le groupe puisse continuer son chemin sans problème.

Notre chef de chœur, Marc Koulisher, propose également un autre répertoire plus intime, à deux groupes différents composés seulement de dix personnes maxima. Ces deux groupes se réunissent un dimanche sur deux, soit à la bibliothèque, soit en privé chez un membre du groupe.

Nous profitons de cette tribune pour remercier la Commune de Sigoyer pour le prêt des salles et l'aide qu'elle nous apporte grâce aux subventions.

Nous souhaitons à chacun et chacune d'entre vous de belles fêtes et une bonne année 2022.

Pour l'ensemble des choristes : Aude Charle et Bernard Bouché



LE COIN DES ASSOCIATIONS...

"A.S.P.S. " Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Sigoyer

L'A.S.P.S. VEUT CROIRE EN L'AVENIR !

Les différentes chaînes de télévision recommencent à nous annoncer des jours, voire des mois, où il faudra, de nouveau, faire attention à notre santé.

L'A.S.P.S. a pris en compte ces futures pertes d'autonomie et pour cela les membres de l'association ont décidé de reporter l'assemblée générale dans la deuxième quinzaine de janvier 2022. Cette A.G. portera sur les deux années civiles écoulées à savoir 2020 et 2021. Des informations complémentaires, des convocations, (ou invitations) seront transmises en temps utile. Toute personne intéressée sera la bienvenue.

De la même manière, après deux réunions, nous avons décidé de nous revoir uniquement après l'A.G.

Mais, ce n'est pas pour regarder le coronavirus grignoter notre liberté... Des dépliants sont en

cours d'élaboration sur la grotte des Maquisards, la pépinière de Sigo, Châtillon le Désert...

Ces dépliants comporteront toutes les indications nécessaires à un touriste pour se rendre dans ces différents lieux.

La Mairie nous ayant généreusement attribué un tronc de mélèze, il va servir à ériger à nouveau la croix de Philogène. Cette dernière était dressée à l'intersection de la route qui va de Sigoyer à Saint Laurent et de la petite route qui descend aux Dômes. Elle commémorait l'aventure de Philogène dans le trou de Sigo. Cette croix remplacera l'ancienne attaquée et très affaiblie par les insectes xylophages. La tronçonneuse et le rabot électrique sont rentrés en action pour donner des poutres de 17x17 cm. Un assemblage à mi-bois fixera les deux bras de la croix. L'installation est prévue aux beaux jours.



La future croix de Philogène

Vivement que cette pandémie nous laisse à nouveau vivre en paix.

Je présente à tous les Sigoyards nos vœux de réussite, de bonheur, de santé, de liberté retrouvée et d'espérance dans la vie.

MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNEE 2022

Jean MAERO Président

Planète Mômes

Bonjour à toutes et tous

L'équipe de Planète Mômes profite de l'édition du bulletin de janvier pour vous faire un retour de ce début d'année scolaire 2021 et la bascule vers le nouveau monde de 2022 ...

Pour commencer l'année nous avons eu notre assemblée générale qui a fait un point sur les actions passées et les différents acteurs qui gravitent autour de l'association et que nous remercions :

- La Mairie, élus(es) et employés communaux pour leur soutien indéfectible au travers de la subvention annuelle et des commodités qu'ils nous offrent pour chaque manifestation. Cela s'est confirmé encore lors du dernier spectacle de la compagnie Arteflamme qui a pu bénéficier d'un déneigement parfait du parvis de l'église et une extinction au cordeau de l'éclairage public pour ce spectacle féerique autour du feu !



- Les parents d'élèves qui nous soutiennent au travers de l'adhésion à l'association mais également par leur engagement lors de l'organisation des animations. Bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'administration d'ailleurs, merci aux plus anciens de continuer l'aventure et préparer une année 2022 riche en actions cette année encore : un repas traiteur, des objets décorés (mugs en l'occurrence) aux couleurs des enfants de l'école et le spectacle de Noël dont nous avons parlé ci-dessus et qui illustre ce papier.

- L'équipe pédagogique pour la qualité et la motivation dont ils font preuve au quotidien pour faire aimer l'école aux enfants, en proposant des mises en projets qui ouvrent leur imaginaire.

L'assemblée générale a attribué en soutien à leurs projets 2021-2022, 1500 € issus des actions de l'année passée.

Et vous, les habitants plus largement, qui êtes la raison d'être de l'association puisque son objet statutaire, entre autres, est de faire le lien entre l'école et la communauté villageoise pour faire connaître la dynamique de notre école. Vous répondez présents aux manifestations que nous organisons, c'est motivant pour les organisateurs et les enfants ! Merci !



Enfin, pour nous contacter, vous pouvez questionner notre nouvelle présidente Isabelle Potdevin, Aude Charle, notre secrétaire et Cécile Boyrie notre trésorière, ainsi que toutes et tous les membres du conseil d'administration, Eric Drahe, Lucie Courtieu, Sandrine Barneoud, Marion Gayraud, Laetitia Cruzado, Emmanuel Papaleo, Eric Gerbaud. Toutes et tous sauront vous renseigner ou vous aiguiller sur la bonne personne.

L'équipe Planète Mômes vous souhaite de belles et heureuses fêtes de fin d'année. Au plaisir de vous croiser en 2022 sur nos prochains événements !

Éric Gerbaud

Le Comité de rédaction
vous souhaite une belle année 2022



Michel ROBERT la mémoire de notre village

De nombreuses personnes ont bien connu **Michel Robert**, qui nous a quittés le **11 août** dernier. Né à Gap le **3 novembre 1929**, de parents enseignants, il fut lui-même professeur de mathématiques, dans l'Oise, pendant de nombreuses années.

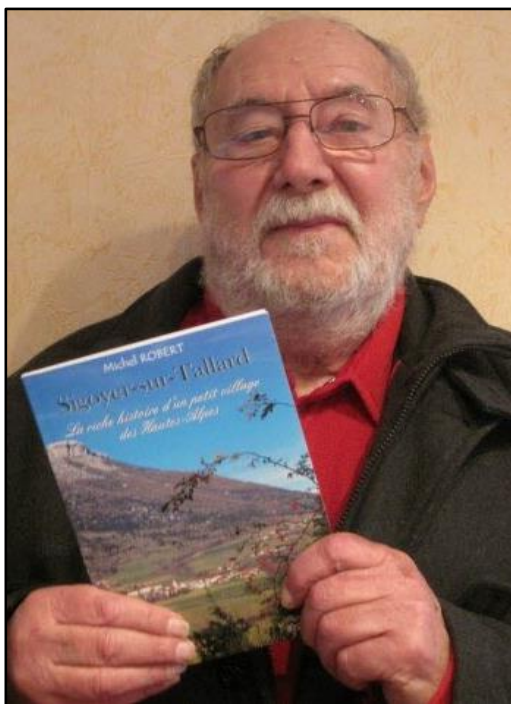
Mais tous les étés, il retournait à Sigoyer dans la maison de ses aïeux, **aux Vincents**, aujourd'hui toujours occupée par son épouse Clairette et sa fille Joëlle.

Bien qu'ayant par sa mère des attaches dans le Cantal, il n'avait qu'une hâte, c'était de vivre sa retraite dans ce village qu'il aimait tant. Il y eut une retraite bien occupée : il fut **Conseiller Municipal**, bien connu des chasseurs, assidu à l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Sigoyer, (**ASPS**) présidée à l'époque par **Lucien Rambaud**, avec lequel il a tant œuvré à l'amélioration du village, (Chapelle de Saint-Laurent, Histoire de Vière, l'ancien village).

Passionné inlassablement par l'histoire des familles de Sigoyer, s'appuyant en cela sur les généalogies écrites par **François-Napoléon Nicollet**, il ne cessa, jour après jour, année après année, avec ténacité et passion, de rechercher dans les Archives l'histoire de ces familles et de ce village.

Le 11 mai 1944 eut lieu un largage de munitions, à Céas, pendant la nuit, effectué par des soldats anglais. Avec l'aide de la population **résistante de Sigoyer**, après des mois de recherche, il réussit en 2011 à prendre contact avec le centre **d'Archives de Blida (Algérie)** et ainsi retrouver les acteurs de ce largage ou leurs descendants.

C'est ainsi que se retrouvèrent à Sigoyer les **familles anglaises** qui participèrent à la cérémonie devant la stèle qui se trouve à la sortie du village. Ce fut une grande fête que ce **11 mai 2011 !** Organisée en grande partie par Michel.



Le 11 août 2021, tu as quitté ce village, laissant femme, enfants et amis dans la plus grande tristesse et la consternation.

Nous avions encore mon mari et moi-même ainsi que de nombreux sigoyards(es), tant à apprendre et tu avais encore tant de choses à raconter !

Tu as retracé dans le précédent Bulletin Municipal d'Information de Sigoyer, la vie de **Jean-Baptiste Nicollet, mort le 10 novembre 1852**. Un an après naissait son petit-fils, **François Napoléon Nicollet**, mon grand-père, qui s'était

également tant passionné pour la généalogie des familles du Village.

Sois-en remercié ; merci de leur avoir si souvent rendu hommage.

Tu resteras, pour les générations à venir, la mémoire de notre village.

Jacqueline Bachmann

Jean-Baptiste Nicollet : 1772-1852

François-Napoléon Nicollet : 1853-1930

Michel Robert : 1929-2021

VOUS AVEZ LA PAROLE...

Gapen' cîmes : Victoire de Valentin Noébès

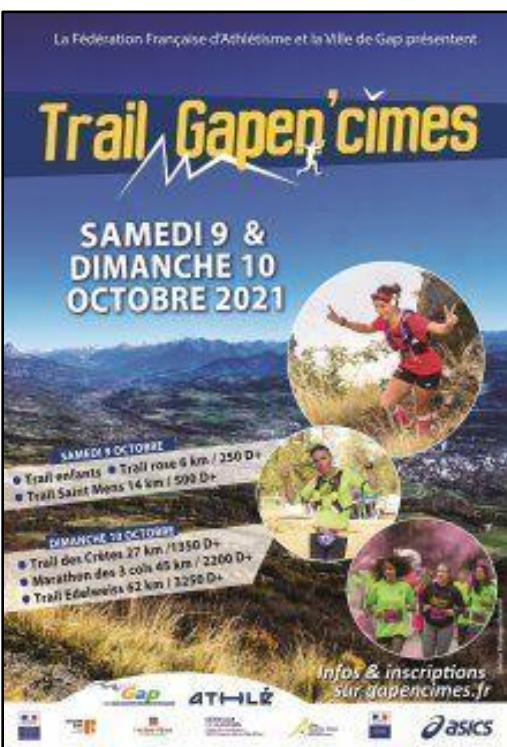
Le Haut-Alpin de Sigoyer **Valentin Noébès** termine sa saison de course en montagne par une belle performance Lors du trail **Edelweiss de Gapen'cîmes**.

Le dimanche 9 octobre 2021, Valentin s'imposait sur les **62 kilomètres** de course et **3 250 m de dénivelé**. Une belle victoire gagnée avec beaucoup d'énergie et de plaisir.

Ingénieur agronome, le jeune homme trouve que **le sport est une excellente école de la vie**. Il enchaîne donc les préparations et les courses. Il aime les grands espaces, le partage et l'effort physique.

Valentin se tourne maintenant vers la saison de ski alpinisme.

Un bel exemple et une belle leçon de courage pour tous. **BRAVO !... Et félicitations.**



VOUS AVEZ LA PAROLE...

Les Femmes de Sigoyer

Ne vous fiez pas à leur petite taille : elles sont deux et ont pour points communs leur énergie, leur sourire, leur sens du service au public.

Notre postière, Adeline

Derrière son guichet, on a parfois l'impression qu'elle a 4 mains quand elle jongle entre téléphone, imprimante, balance et ordinateur.



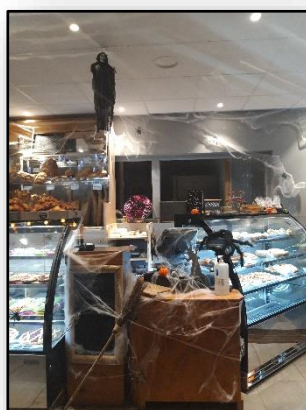
Notre pâtissière, Patricia

Gâce à l'avenante patronne du commerce multi-services, celui-ci, sous sa houlette, est très vite devenu pour les Sigoyards un point de rencontre chaleureux et incontournable.

Preuve en est de la soirée Halloween qu'elle a organisée le 31 octobre. Les décorations de la boutique et des extérieurs mettaient bien l'atmosphère de la fête. Le temps n'était pas au rendez-vous, mais la célébration d'Halloween a été maintenue dans une belle ambiance.

C'est au Croq n'Roll que le matin au café, s'échangent potins et nouvelles et que le soir, autour d'une bière, on y refait le monde !

Brigitte Devaux



VOUS AVEZ LA PAROLE...

Le Bénévolat

Être bénévole : c'est **offrir et partager** gratuitement son temps et son énergie.

Être bénévole : c'est la gratuité du **cœur** et du **geste**.

Être bénévole : c'est un cheminement personnel, une **ouverture** sur le monde.

Être bénévole : c'est une façon **d'humaniser** une société de plus en plus égoïste et individualiste.

Être bénévole : c'est maintenir **le lien social**, c'est aider les associations à vivre, aujourd'hui à survivre.

Être bénévole : c'est s'investir pour que **vivent nos villages**.

En ce 5 décembre, journée Internationale du bénévolat

"DONNER" est un plaisir plus durable que recevoir.

Merci aux bénévoles de Sigoyer qui s'investissent régulièrement pour que notre village continue à être convivial et bien vivant. C'est grâce à eux que le terme **"vivre ensemble"** prend tout son sens.

Bienvenue à tous ceux qui voudraient venir grossir les rangs de nos **"Associations"** qui en ont bien besoin.



Hommage à ceux et celles qui œuvrent sans compter.

**Journée Internationale du Bénévolat
Dimanche 5 décembre 2021**



La Commune remercie la poignée de bénévoles qui ont œuvré,
avec l'aide des employés municipaux, à la décoration du village pour les fêtes de fin d'année.

Jocelyne Bouché

VIE ÉCONOMIQUE...

Virginie PIAUD couturière Sigoyarde depuis de nombreuses années, vous propose des créations, des idées cadeaux écologiques et zéro déchet.

Vous pourrez retrouver ses confections au Croq n'Roll à partir du 8 décembre.

Elle fait aussi les retouches et des créations vestimentaires sur commande.

Vous pouvez aussi naviguer sur son site internet www.atelier-de-vir.fr et découvrir ses multiples confections zéro déchet made in Sigoyer.



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE...

Shaun le Mouton CP/CE1

Pour le projet école et cinéma, la classe de CP/CE1 est allée voir à Gap le film d'animation "Shaun le mouton".

J'ai aimé quand Shaun monte sur le tracteur. Et les moutons ont arraché le mur des toilettes.

Louis

Ce qui m'a rendu triste c'est quand le fermier dit "Vas-t-en !" à Shaun.

Ce qui m'a fait rire, c'est quand le chien regardait l'os. Il y avait une musique comme si le chien était amoureux de l'os.

Lyam

J'ai bien aimé le troupeau de moutons qui tire sur le mur des toilettes et aussi le chien qui se cogne la tête.

Coline

Je n'ai pas aimé quand le monsieur de la fourrière lance la cabane dans le ravin.

Gaspard

J'ai bien aimé quand les moutons enlèvent le mur des toilettes. Et il y a aussi le taureau qui remet la caravane à sa place.

Rémi

J'ai aimé quand le fermier ouvre la porte sur le chien. Le bébé mouton a mis sa tête dans la tarte.

Garance

J'ai beaucoup aimé quand Shaun le mouton et Blitzler le chien de berger se sont délivrés et après ils ont libéré Slip la chienne abandonnée.

Enola

Le monsieur de la fourrière a attrapé Shaun le mouton.

Ange

J'ai bien aimé quand le bébé mouton a mis sa tête dans le gâteau.

Prunelle

J'ai aimé les moutons qui tiraient le mur de la prison.

Alice

J'ai aimé quand le mouton et le fermier se sont retrouvés. J'ai été triste quand les moutons ont cru que le fermier ne voulait plus d'eux.

Emma

Le petit mouton plonge la tête dans le gâteau.

Romane



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE...

CE2/CM1/CM2

Aménagement de la cour de l'école !

En juin 2020, à l'école de Sigoyer, nous avons fait un plan pour aménager la cour. D'abord, nous avons pris des mesures de la cour avec un décimètre et nous avons construit un plan en choisissant l'échelle : 1m représente 1cm.



Nous avons dessiné un circuit de vélo pour les maternelles, des lignes rouges pour faire des zones sur le terrain de basket et un banc autour d'un arbre.

Nous avons pensé à mettre des rondins de bois autour du coin herbeux, notre coin calme.

Ce sont les employés communaux qui ont tout fait, et Denis notre maire qui a construit le banc arrondi. C'est super !

Yann et Alessandro

Nils Udo et le Land Art

Nils Udo est un artiste peintre, un photographe et un sculpteur. Nils Udo est né en 1937, il est allemand

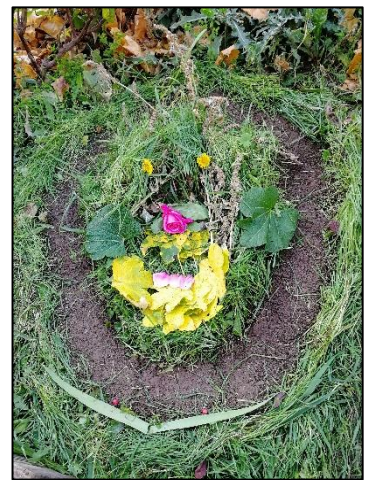
Aujourd'hui, Nils Udo s'intéresse spécialement au Land Art. Le Land Art est un art éphémère où on n'utilise que des éléments de la nature.

Dans le Land Art, il s'inspire des formes rondes, triangulaires et carrées. Il nomme ses œuvres en fonction de ce qu'il utilise ou en fonction de sa forme. Il fait beaucoup d'installations qui ressemblent à des nids. Nous aimons l'art de Nils Udo car nous trouvons son art écologique et beau, les couleurs de la nature mélangées sont magnifiques.

Avec l'école, nous avons fait du Land Art dans le jardin de l'école : chacun de nous a ramené des éléments naturels et en groupes nous avons fabriqué nos propres œuvres d'art.

Par deux, nous avons construit un portrait avec un terrain herbeux, des champignons, de la terre, des pissenlits, une rose, des feuilles de lys et des petits branchages.

Mathurin et Lenny



Les écrans et la santé

Dans une journée on peut regarder les écrans 1h30 mn maximum.

Il faut respecter les codes pegi. Ils servent à savoir si j'ai le droit de regarder le film ou jouer aux jeux vidéo selon mon âge. Il y a 3, 7, 12, 16 et 18. Moi, j'ai le droit de regarder pegi 3 et pegi 7.

Il faut faire des pauses plusieurs fois.

Il ne faut pas manger devant les écrans.

Lorenzo Marquez

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE...

Le concours Castor

Le concours Castor est un jeu mathématique. Il se fait sur l'ordinateur. Le but est de réussir des petits jeux pour avoir le plus de points. On s'est entraîné sur l'ordinateur de la classe. Et Sylvain, un professeur du collège de Tallard est venu nous aider.

Elio Planche-Charle

Comme nous devenez Castor et Kangourou !

C'est Sylvain Boyrie le papa d'Éloïse (CM1) qui nous a proposé de participer au concours Castor et au concours Kangourou. On s'est entraîné en classe avec la maitresse et Sylvain, et aussi à la maison.



On peut participer au concours Castor à partir du CM1 et jusqu'à la terminale. Le concours Castor est un concours en ligne. On peut le faire sur ordinateur, tablette ou portable.

C'est un jeu de mathématiques avec plein d'énigmes !

Tous les ans, il y a un concours en décembre. Comment faire pour s'inscrire au concours ?

Il faut aller sur le site : "concours castor informatique français".

Plusieurs niveaux sont proposés : le plus facile est le niveau 1 étoile, après le 2 étoiles, le 3 étoiles et le 4 étoiles. La première étoile a été créée cette année. (2021)

Notre champion de la classe qui est en CM2 a eu 255 points !

Loris a eu 195 et Éloïse a eu 175 points. Nous sommes très fiers de nous.

Le concours Kangourou est un concours sur papier. C'est comme le concours Castor junior mais sur papier. Il y a aussi des niveaux de difficulté, on gagne 3 points pour les premiers défis, puis 4 points et enfin 5 points. On s'entraîne car le concours est prévu en mars 2022.

Éloïse Boyrie et Loris Pagni

Le sport à l'école

En classe en ce moment nous faisons des jeux collectifs. Nous jouons au jeu des "Sorcières et Sorcières". Il y a deux équipes : une équipe de sorcières et sorcières et une équipe de gazelles.

Si les sorcières et sorcières touchent une gazelle, elle devient une statue et se place les jambes écartées et les mains sur la tête. Pour qu'une autre gazelle puisse la délivrer, elle doit passer entre ses jambes ou elle peut aussi toucher son pied. Si les sorcier et sorcières touchent toutes les gazelles, ils ont gagné. Et on change les groupes !

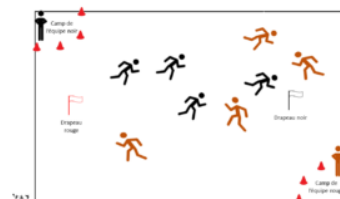
Océane

Le sport à l'école : jouons au drapeau !

En début d'année, nous avons fait de l'athlétisme. Et maintenant, nous jouons au jeu du drapeau, c'est un jeu simple et amusant. Le principe est simple : il y a deux équipes, les défenseurs et les attaquants. Il y a deux camps sur un terrain rectangulaire.

Le but du jeu : pour les attaquants c'est de ramener le drapeau dans son camp et pour les défenseurs c'est de toucher le porteur du drapeau.

Dans l'équipe des attaquants, il y a un chien qui porte un foulard, il doit toucher les défenseurs.



Ce qui me plaît c'est le fait que l'on court beaucoup, qu'il y ait beaucoup d'action. Il faut aussi communiquer dans son équipe pour trouver des stratégies.

Vadim Dal Molin

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE...

Au cinéma pour voir le film "La tortue rouge"

Je vais vous raconter le début de l'histoire.

Malheureusement, un homme s'échoue sur une île déserte. Puis, il essaie de construire un bateau pour partir, en vain. Mais un jour, il voit la créature qui casse ses radeaux et l'empêche de partir : c'est une tortue rouge. Il la frappe et il la retourne sur le dos.

Un peu plus tard, à la place de la tortue, il y a une femme. Le jour suivant, il n'y a plus rien dans la coque ...

J'ai aimé le film car les images sont belles j'ai beaucoup aimé les couleurs.

Jade

La tortue rouge

Sur une île, une fille marche vers les tortues. Elles pondent des œufs...Elles mangent du poisson.

Magali



Mon histoire imaginée de "La tortue rouge"

IL était une fois sur une île, une tortue étendue sur le sable. Elle attendait la naissance de ses petits et aussi elle était toute rouge. Dès que la tortue regardait ses petits elle était étonnée. Normalement, ils auraient dû être rouges comme elle. C'était une catastrophe car l'espèce " Tortue Rouge " allait s'éteindre. Elle était la première et elle allait devenir la dernière de son espèce. Maintenant, elle devait partir dans l'eau avec ses petits. C'était très dangereux mais elle devait le faire parce qu'elle risquait d'être maudite...

Eevi

Ma critique du film "La tortue rouge"

J'ai aimé car les dessins étaient simples et les sons étaient bien choisis. J'ai bien aimé aussi les thèmes abordés, le thème de la vie et de la mort et celui de l'immortalité.

J'ai ressenti de la peur quand la tempête est arrivée et quand l'homme est resté coincé sous l'eau.

Mon moment préféré est celui où le fils nage avec les tortues car c'était beau.

Je trouve que c'était une bonne idée qu'il n'y ait pas de paroles.

Mathurin



Notre critique du film "La tortue rouge"

Nous avons aimé ce film parce qu'il y a beaucoup d'émotions.

Nous avons ressenti de la joie quand le bébé mange le crabe mais qu'il le recrache.

Et nous avons ressenti de la peur au moment du passage sous l'eau de l'homme, nous avons vraiment cru qu'il allait rester coincé sous l'eau et se noyer.

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE...

Nous avons aimé les dessins et nous avons trouvé que le thème allait bien avec un film sans paroles.
Nous avons ressenti de la colère quand l'homme naufragé tape sur la tortue.
Nos moments préférés sont toutes les scènes avec le bébé.

Naïa Raymond et Anouk Courtieu

L'alpage qu'est-ce que c'est ?

*L'alpage c'est la partie de la montagne où on fait pâturer les brebis.
Sur un alpage, il y a de l'herbe, des moutons et un berger. Ma maman est bergère et je l'accompagne en été. Toutes les semaines, on met les brebis dans un parc et nous les soignons. On utilise deux sortes de chiens : il y a des chiens de protection et des chiens pour ramener les brebis.*

Adel et Mathis



Thomas Pesquet



Thomas Pesquet rêve depuis tout petit d'être un astronaute.

Pour être astronaute il faut pouvoir s'adapter à des situations dangereuses et inattendues. Il faut avoir un bon esprit d'équipe, être fort en math et en bricolage. Il faut plusieurs années de préparation pour devenir astronaute.

Thomas Pesquet est parti en mission sur La station spatiale internationale pendant 6 mois. Sa mission s'appelait la mission alpha. Il est parti avec 6 coéquipiers dans l'espace. Il a rejoint l'ISS avec le vaisseau Crew Dragon.

Naïa Rohat et Thaïs

Des journalistes à l'École de Sigoyer !

Le vendredi 15 octobre, deux journalistes du Dauphiné Libéré sont venus à l'école pour nous interviewer sur le blob *, l'un des deux était le photographe.

Ils nous ont posé des questions : Qu'est qu'un blob ? Comment se développe-t-il ? Comment se reproduit-t-il ?

Nous avons répondu à leurs multiples questions.

Ils ont aussi pris des photos et ils nous ont expliqué en quoi consiste leur métier.

Ils sont rentrés à la rédaction, ont rédigé et mis en page toutes les informations qu'ils ont eues pour pouvoir publier l'article. Après ils ont demandé la publication de leur article.



Il est paru le lendemain dans le Dauphiné Libéré du 16 octobre 2021.

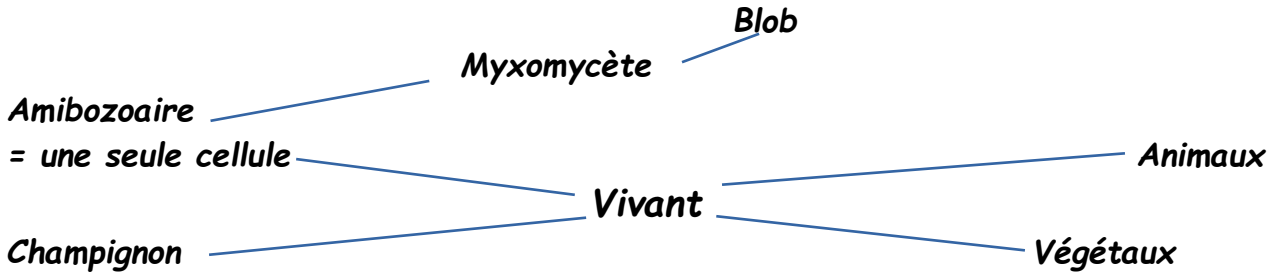
*voir article le blob de Lorenzo et Titouan

Arthur Bédénik

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE...

OPÉRATION : BLOB !

Qu'est-ce qu'un blob ? : C'est un être vivant.
Ce n'est ni un animal, ni un végétal, ni un champignon.
C'est un être à une seule cellule (unicellulaire).



Le réveil : pour réveiller le sclérote (blob endormi), il faut donner des flocons d'avoines et l'humidifier.

Les expériences : nous avons fait deux expériences en même temps que Thomas Pesquet*.

PROTOCOLE D'EXPÉRIENCES

Protocole d'exploitation :

Cette expérience consiste à mettre un blob dans une boîte de pétri avec de la nourriture à 10 mm de lui.

Dans les deux boîtes, les sclérotés sont posés sur du papier filtre humidifié.

Nous avons pris des photos des blobs toutes les 30 min pendant jours. Après un montage en accéléré, nous avons vu qu'ils ont tous les deux tourné plusieurs fois dans la boîte en formant des pseudopodes pour chercher de la nourriture. Celui sans nourriture a davantage tourné et s'est retransformé en sclérote.

Une fois que les flocons ont été "mangés par le blob de la boîte 2" le blob est redevenu un sclérote mais plus gros que celui de la boîte 1.

Titouan, Lorenzo

* Voir le texte "Thomas Pesquet" de Thaïs et Naïa

État Civil second semestre 2021

NAISSANCE

- BUNGE Marceau né le 13 août 2021
 - RIVOAL Anouk née le 7 décembre 2021
-

MARIAGE

- INGRASSIA Enzo & GERAUD Joanna marié le 28 août 2021
 - LANCELOT Jonathan & COPPEL Anaëlle marié le 16 octobre 2021
-

DECES

- ROBERT Michel décédé le 10 août 2021
- SAULNIER Pierre décédé le 14 octobre 2021
- PINSON-CREVOLIN Anne-Marie décédée le 10 novembre 2021
- FLAUD Patricia décédée le 20 novembre 2021

